



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 5 - AOÛT 2020



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

La saison 2020 touche à sa fin pour laisser place à un nouvel exercice qui, on l'espère tous, sera moins perturbé par la pandémie du Covid-19.

La saison 2021 représente un nouveau défi à relever de la part de tous les acteurs du tennis. En effet, les clubs, les dirigeants, les bénévoles, les enseignants, les Comités Départementaux et la Ligue devront œuvrer ensemble pour faire de cette saison 2021 une réussite et satisfaire nos licenciés.

Nous vous encourageons à mettre en place des animations (TMC, portes ouvertes, ...) pour dynamiser cette rentrée, tout en respectant les consignes sanitaires pour favoriser le bon déroulement de cette nouvelle saison.

L'Equipe Technique Régionale et l'Equipe Régionale de Développement sont à votre écoute, n'hésitez pas à entrer en contact avec nos permanents pour vous faire accompagner dans vos actions.

Je vous souhaite à tous une belle fin d'été et une bonne rentrée.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

Licence 2021, les nouveautés
p.2

Programme De La Cour Aux
Courts p.3

Beach-Tennis Tour en
Bourgogne-Franche-Comté p.3

Les nouveautés d'ADOC p.4

L'ACTUALITE

LES BUREAUX DE LA LIGUE DE TENNIS A MIRANDE FONT PEAU NEUVE

Deux jours, 2,8 tonnes, une dizaine de bénévoles et de salariés... Voici ce qu'il a fallu aux bureaux de la Ligue de Dijon pour être vidés. C'est avec une très bonne coopération de toute l'équipe que les travaux pourront commencer pour laisser place à des espaces de travail plus modernes et spacieux à la fin du mois d'octobre 2020.



LES CONSEILLERS EN DEVELOPPEMENT VOUS ACCOMPAGNENT

L'Equipe Régionale de Développement a récemment renforcé son effectif avec l'arrivée de deux nouveaux Conseillers En Développement (CED). **Cette nouvelle équipe, composée de trois CED et d'un Responsable Régional de Développement (RRD), intervient sur l'ensemble du territoire** de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté. **Leurs rôles : accompagner, soutenir et conseiller les clubs sur leur projet de développement (équipement, organisation, diagnostique...).**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'Equipe Régionale de Développement (contacts en dernière page).

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Plus d'une quinzaine de clubs ont décidé d'intégrer le Programme d'Accompagnement des Clubs (PAC) pour cette nouvelle saison sportive. Vous pouvez encore vous inscrire sur le site de la ligue via [ce lien](#).



LICENCE 2021 LES NOUVEAUTES !

La licence Club

La licence Club 2021 est valable du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Tarifs : **30€** pour les adultes, **20€** pour les 7 à 18 ans, **12€** pour les 6 ans et moins.

La licence Découverte

La licence Découverte est valable **3 mois maximum**, une fois par saison.

Tarif : **3€.**

Elle est **accessible à tous les non licenciés sans restriction**. Pour les adultes, cette offre est valable tout au long de l'année, pour les moins de 15 ans à partir du 25 mars. Elle ne permet pas de participer à des épreuves individuelles ou prendre part à des compétitions par équipes que s'il y a transformation préalable en licence club. *La production par le joueur d'un certificat médical n'est pas nécessaire pour la délivrance d'une licence de type Découverte.*

Face à la crise sanitaire et économique et en complément du plan de soutien et de relance la Fédération Française de Tennis a décidé d'assouplir les conditions d'accès à la licence découverte pour les non licenciés (suppression de la limite de 3 ans sans licence) pour la fin de saison 2020 et l'intégralité de la saison 2021.

La licence Scolaire

La licence Scolaire est valable **3 mois maximum**, une fois par saison.

Tarif : **3€.**

Elle est **délivrée dans le cadre d'une activité scolaire ou périscolaire organisée par l'enseignant du club**. Elle ne permet pas de participer à des tournois homologués.

PROGRAMME DE LA COUR AUX COURTS

Le programme **De la cour aux courts** est né d'un partenariat entre la Fédération Française de Tennis et le ministère de l'Éducation Nationale qui a pour vocation de faire découvrir le tennis aux enfants dès la maternelle via l'implication des professeurs des écoles. Ce début de saison marque le lancement de ce programme.

L'ensemble des parties prenantes ont été sollicitées afin de mettre en relation les comités, les Conseillers Pédagogiques Départementaux (CPD) et les directeurs des écoles. L'objectif est de former les professeurs des écoles volontaires dans le but de mettre en place le programme au sein de leur établissement. **Des sessions de formation d'une demi-journée seront mises en place à leur attention qui seront encadrées par des enseignants diplômés d'État volontaires.**

LES + DE CE PROGRAMME

- Inscrire le tennis dans l'imaginaire de l'enfant dès leur plus jeune âge ;
- Attirer de nouveaux pratiquants proches des clubs de tennis ;
- Proposer une offre d'adhésion à tarif préférentiel pour les clubs limitrophes des écoles inscrites au programme.



BEACH-TENNIS TOUR EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En septembre 2020, la Ligue lance un nouveau circuit : le Beach-Tennis Tour en Bourgogne-Franche-Comté. Il va permettre aux joueurs et joueuses de tous niveaux de participer à un maximum de tournois sur la région. Ce circuit est organisé en plusieurs étapes :

- Les **« phases de club »** rassemblant tous les tournois organisés par les clubs, le choix de la catégorie est libre ;
- La **« phase finale »** regroupant les meilleures paires (féminines et masculines) qui auront participé à ce circuit. Elle sera organisée par la Ligue sur le site du Lac Kir à l'Espace Jérôme Golmard en septembre 2021.

L'objectif principal de ce circuit est de créer un réel maillage territorial des tournois de Beach-Tennis et de redynamiser cette pratique. Il est ouvert à tous les licenciés, même en dehors de la Bourgogne-Franche-Comté.

Le premier tournoi de ce circuit est organisé par le club d'APPOIGNY E.S. les 5 et 6 septembre 2020. L'ASCAP TENNIS MONTBELIARD organise aussi deux tournois, le 13 septembre et le 3 octobre 2020. Le Tennis Club de Dole prévoit également une phase club le 20 septembre 2020.

Vous pouvez cliquer sur [ce lien](#) pour retrouver le règlement du Beach-Tennis Tour en Bourgogne-Franche-Comté.



La pratique du Beach-Tennis ne nécessite pas obligatoirement un terrain de Beach-Tennis au sein du club. **Des plages ou des centres nautiques peuvent mettre à disposition des espaces de sables où la pratique est autorisée.**

Si cette pratique sportive vous intéresse et que vous souhaitez diversifier vos offres au sein de votre club, vous pouvez contacter Maëlle HIBON (conseillère en développement en charge du Beach-Tennis, 03.80.68.24.03, maelle.hibon@fft.fr) ou Vincent BEAUVALOT (responsable du Beach-Tennis, 07.68.21.75.10, v-mbeauvalot@cegetel.net).

ADOC : NOUVEAUTÉS

ADOC - COMPTES TEN'UP DES ADHÉRENTS

Ajout de fonctionnalités permettant aux clubs d'aider leurs adhérents à créer leur compte Ten'Up et à s'y connecter :

Visualisation de l'information « compte Ten'Up créé/non créé » sur la fiche de chaque adhérent et dans l'export Excel détaillé des effectifs du club.

- Possibilité d'envoyer un mail de réinitialisation de mot de passe.
- Possibilité d'envoyer un mail de création de compte si l'adhérent n'a pas de compte.
- Lorsque le club ajoute un nouvel adhérent, ADOC suggère l'envoi d'un mail de création de compte si l'adhérent n'en a pas.



SEXE	NÉ(E) EN	DERNIÈRE LICENCE	TYPE	NIV/CLST	DERNIÈRE ADHÉSION	TENUP
♀	1985	3557468 M (2018) Compétition	C	30/1 (2020)	2019	✓
♂	1996	5653925 V (2020) Loisir	D	NC (2020)		✓
♂	1990			NC (2020)		X
♂	1966	3896004 L (2020) Compétition	C	NC (2020)	2019	✓
♀	1996	7540525 X (2013) Loisir	C	NC (2020)		X
♀	2005	4754465 W (2016) Loisir	C	NC (2020)	2015	X

Adhérents > Gestion : résultats de recherche : colonne Ten'Up



< Adhérent «COMPETITRICE Delphine» - 754279 T (2020) - 15/4 **TENUP** >

En tête de fiche d'un adhérent dont le compte est créé

Réinit. mot de passe Ten'Up / Enregistrer

Bas de fiche d'un adhérent dont le compte est créé

Inviter à créer un compte Ten'Up / Enregistrer

Bas de fiche d'un adhérent dont le compte n'est pas encore créé

TEN'UP/ADOC - CHARGEMENT ET CONTRÔLE DU CERTIFICAT MÉDICAL

Les adhérents peuvent à présent charger leur certificat médical/valider leur questionnaire de santé en ligne sur Ten'Up (site et app), rubrique mon compte.

Depuis le lundi 17 août 2020, la saisie des licences 2021 est ouverte sur ADOC. C'est depuis cette date que les clubs peuvent visualiser et contrôler les certificats médicaux 2021 qui auront été chargés sur Ten'Up.

TEN'UP/ADOC – LOCATION HORAIRE AVEC PAIEMENT SUR PLACE

Jusqu'à présent, seuls les clubs qui avaient souscrit au paiement en ligne Paybox pouvaient proposer des créneaux en location horaire sur Ten'Up. Il est à présent possible de mettre à disposition des créneaux avec paiement « sur place » ce qui permet à tous les clubs et structures habilités de bénéficier de ce service. Le choix du mode de paiement s'effectue sur ADOC, au moment de la mise à disposition des créneaux. Si le club opte pour le paiement « sur place », il lui appartiendra de récupérer le paiement le jour de la réservation.



Paiements

Prix par créneau (€)

15

Mode de paiement

Paiement en ligne

Paiement en ligne

Paiement sur place

TEN'UP/ADOC – MISE A JOUR DES FORMULES D'ACCES AUX CLUBS

Pour rappel, pensez à mettre à jour les formules d'accès au club et à les attribuer à vos adhérents. Les Conseillers en Développement se tiennent à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches.

EQUIPE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT :

Mathieu DEGOUT - 06.38.77.39.30 - mathieu.degout@fft.fr
Maëlle HIBON - 03.80.68.24.03 - maelle.hibon@fft.fr
Samuel NOUDEAU - 06.58.50.63.16 - samuel.noudeau@fft.fr
Pierre VAUTHIER - 06.31.94.13.52 - pierre.vauthier@fft.fr

